



Responsable adjoint ou adjointe – Programmes et opérations aquatiques (Concours 2026-37)

Culture, sports, loisirs et développement communautaire

Poste temporaire – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire a pour mission d'améliorer la qualité de vie en favorisant l'accessibilité, la participation active et l'intégration de toutes et tous les citoyens grâce à des installations, à des activités et à des services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs d'excellence.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Relevant du Responsable - Programmes et logistique, le ou la titulaire du poste contribue à la gestion des activités de son unité, en veillant au respect des normes et à une offre de services de qualité pour la population. Cette personne gère les ressources humaines, organise des formations et des événements spéciaux, participe à la planification des activités et des horaires des employés, et supporte les employés et les clients autour de la piscine.

Les principales responsabilités du ou de la titulaire sont les suivantes :

- Contribuer à la planification, l'organisation, la gestion et la surveillance des ressources humaines relevant de ses responsabilités (recrutement, formation, évaluation, planification des horaires, etc.);
- Préparer, organiser et diriger les formations du personnel et les événements spéciaux;
- Assister le ou la gestionnaire dans la préparation de la programmation et des horaires;
- Évaluer la qualité des cours et des programmes offerts aux citoyennes et citoyens;
- Veiller à l'utilisation appropriée des salles et du matériel en fonction des horaires établis;
- Surveiller le bâtiment et les activités qui s'y déroulent afin de garantir le respect des lois et des normes, et signaler tout problème d'entretien ou de propreté aux parties concernées ;
- Assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble de la clientèle qui utilise les installations;
- Contribuer à l'élaboration et au maintien de normes, de politiques, de règlements et de méthodes de travail;
- Préparer des rapports incluant des analyses statistiques, des avis et des recommandations dans le but d'améliorer les processus liés à aux activités de l'unité;
- Participer à divers comités liés au secteur d'activité;
- Accomplir toute autre tâche connexe.

Exigences

- Baccalauréat en sports et loisirs, en gestion ou tout autre domaine connexe;
- Un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente dans un rôle de leadership, ou toute autre combinaison d'éducation et d'expérience considérée comme équivalente;
- Ce poste nécessite une bonne connaissance du français et de l'anglais afin de pouvoir tenir efficacement des conversations et participer à des réunions et des comités de travail, ou rédiger des textes et des rapports de qualité dans une langue comme dans l'autre;
- Expérience en gestion de personnel;
- Expérience dans le secteur des activités aquatique sera considéré comme un atout.
- Une certification de Sauveteur national, Instructeur de sauveteur et Instructeur de la Voie olympique sera considéré comme des atouts;
- Autres compétences recherchées : rigueur, initiative, approche orientée vers les clients (internes et externes), aptitude pour les relations interpersonnelles, capacité à travailler en équipe, capacité à planifier, organiser et contrôler, compétences en résolution de problèmes, adaptabilité et gestion d'équipe.

Horaire 35 heures par semaine

Saison régulière (après la fête du Travail jusqu'à la mi-juin)

- Mardi de 15 h 00 à 19 h 00
- Mercredi au vendredi de 11 h 30 à 20 h 00
- Samedi de 8 h 00 à 16 h 30

Saison d'été (de la mi-juin jusqu'à la fête du Travail)

- Mardi au vendredi de 11 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 8 h 00 à 12 h 00.

Période d'affichage

Du 12 au 25 janvier 2026

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur «Voir les emplois disponibles». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le 25 janvier 2026.